



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER – CHAUFFEUR ET/OU OPÉRATEUR
AVEC PERMIS DE CONDUIRE DE CLASSE 3
STATUT TEMPORAIRE, DURÉE DE 20 SEMAINES
(2 postes à combler)

Le Service des travaux publics a pour mission d'assurer l'entretien quotidien et préventif des infrastructures et des équipements municipaux dans le but de favoriser la qualité de vie de l'ensemble de la population. Avec ses membres expérimentés, le service des travaux publics se démarque par sa grande flexibilité, sa rapidité à répondre aux urgences et son esprit d'équipe.

PRINCIPALES TÂCHES

Sous la supervision du contremaître des travaux publics, le titulaire effectue divers travaux d'entretien général, de transport et manutention d'objets et marchandises, de réparations, de conduite et d'opération de camions, chasse-neiges, chargeur, rétrocaveuse, niveleuse, etc. Le titulaire doit en assumer la propreté et les vérifications requises et en faire rapport à son superviseur pour en assurer le bon fonctionnement et augmenter sa durée de vie. Il peut aussi être appelé à participer aux travaux de voirie, de signalisation, d'aqueduc, d'égouts, d'entretien des bâtiments, des parcs, des terrains de jeux, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans l'exécution de ses fonctions, le titulaire effectue toutes tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide, classe 3 ;
- ✓ Être habile dans la conduite de véhicules spécialisés ;
- ✓ Posséder des aptitudes pour les travaux manuels et avoir une bonne endurance physique ;
- ✓ Avoir la capacité à travailler à l'extérieur dans toutes les conditions climatiques ;
- ✓ Faire preuve d'autonomie et d'un sens développé des responsabilités ;
- ✓ Démontrer un sens marqué pour le travail d'équipe ;
- ✓ Sens développé du service au citoyen ;
- ✓ Être disponible les soirs et fins de semaine lorsque requis.

SALAIRE, CONDITIONS ET AVANTAGES

- ✓ Salaire, conditions de travail et avantages selon la convention collective en vigueur.

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité en transmettant leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, au plus tard le 4 mai 2020 à 17h00, à l'attention de Diane Denis, adjointe aux travaux publics, soit par courriel à l'adresse suivante: receptiontp@val-morin.ca ou par la poste à la Municipalité de Val-Morin, 6120 Rue Morin, Val-Morin (Québec) J0T 2R0.

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.